

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

FEREDEC BRETAGNE

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°55 du 25 octobre 2001 - 3 pages

Grandes Cultures
désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

Désherbage

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2001 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne
bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.

REGION BRETAGNE

Les observations sont réalisées par le réseau d'observateurs du SRPV Bretagne (SRPV, FEREDEC, Chambre d'Agriculture, négoce, coopératives, lycées agricoles, agriculteurs,...) et sont synthétisées dans l'Avertissement Agricole par le SRPV Bretagne et la FEREDEC Bretagne
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

Prochain bulletin : le 8 novembre 2001

Céréales

Désherbage

Nous allons très prochainement reprendre les Avertissements Agricoles® – Désherbage Blé.
Ils indiqueront toutes les semaines le stade du blé et des mauvaises herbes rencontrées sur les parcelles et les préconisations selon ces informations.

Des premiers semis de céréales ont été effectués.
Pour ces premiers semis, la stratégie de désherbage possible peut être de la prélevée.
Cette stratégie est à envisager seulement si la flore adventice est bien connue (pour ne pas réaliser un traitement totalement à l'aveugle).

Le choix du produit de prélevée se fait en fonction :

- De l'efficacité du produit sur la flore susceptible d'être présente.
- Du risque de la parcelle pour le transfert des produits vers l'eau :

- Risque fort
(parcelle en pente, au bord d'un cours d'eau ou d'un fossé circulant) :
Produits du groupe 1 **(peu mobile et avec un risque de transfert vers les eaux faible)**

voir tableau 1

-Risque moyen :
Produits du groupe 1 et du groupe 2 **(produit mobile et peu persistant, risque de transfert vers les eaux moyen à probable).**

voir tableau 1 et 2

-Risque faible :
Produits des groupes 1, 2 et 3 **(produit mobile et persistant, risque de transfert vers les eaux probable). Mais, nous conseillons avant tout les produits du groupe 1.**

voir tableau 1 , 2 et 3



EN BREF:
Colza: fin des risques ravageurs.
Céréales: attention aux pucerons pour les semis précoces.

Retrait du parathion-ethyl.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P135

TABLEAU 1: produits du groupe 1

PRE-LEVEE DU BLE GROUPE 1	
ANTI-GRAMINEES	ANTI-DICOTYLEDONES
	Isoxaben : CENT 7
Pendiméthaline : PENTAGON – PROWL 400	
Prosulfocarbe : DEFI	
Triallate : AVADEX BW GRANULE	

TABLEAU 2 : produits du groupe 2

PRE-LEVEE DU BLE GROUPE 2	
ANTI-GRAMINEES	ANTI-DICOTYLEDONES
Cyanazine + Dichlorprop : KIPORON	
	Cyanazine + Diflufénicanil [1] : HALBARD – ZED
Cyanazine + Mécoprop : BLADOTYL	
Isoproturon + Diflufénicanil [1] : QUARTZ GT – QUETZAL – ZODIAC TX	
Isoproturon + Pendiméthaline [1] : STENTOR – STENTOR A	

TABLEAU 3 : produits du groupe 3

PRE-LEVEE DU BLE GROUPE 3	
ANTI-GRAMINEES	ANTI-DICOTYLEDONES
Chlortoluron : Nombreuses spécialités commerciales	
Chlortoluron + Bifénox [1] : ATHLET	
Chlortoluron + Diflufénicanil [1] : LAUREAT	
Chlortoluron + Isoxaben [1] : AUBAINE – CIBRAL	
Chlortoluron + Pendiméthaline [1] : PENDIRON SC – PENDIRON SC B	
Chlortoluron + Triasulfuron [1] : AXIDE 131 – TRAPEZE	
Isoxaben [1] + Linuron + Trifluraline [1] : CRESCENDO 4 – CRESCENDO SP	
Linuron + Pendiméthaline [1] : TREPLIK PL	
Linuron + Trifluraline [1] : Nombreuses spécialités commerciales	
Méthabenzthiazuron : GRAMINIL – META CHOC – METASUN – METHATENA - ORMET	
Méthabenzthiazuron + Chorsulfuron : ELDORADO – GLEAN T - TRILIXON	
Terbutryne : Nombreuses spécialités commerciales	

1 matières actives appartenant au groupe 1

RAVAGEURS ET MALADIES

COLZA

Stades variant de B5 à B10 .

Observations du réseau colza cette semaine

Dépt	Commune	Variété	Date semis	stade	cumul piegeage	Observations réalisées
22	Corseul	Parabol	11-sept	B5		cuvette disparue depuis le 21/10; pas d'insectes en végétation
22	Begard	Constant	18-sept	B5-6	15 altises	pucerons: 4%
22	Tremuson		18-sept	B4	16 altises; 3 tenthrèdes	pucerons: 10%
35	Argentré	Pollen	10-sept	B8?		végétation très développée
35	Thourie	Pollen/ Tenor	22-août	B8	80 altises	
35	Domloup		14-sept	B7	6 altises; 47 tenthrèdes	
35	St Grégoire	Pollen	06-sept	B8	4 altises; 49 tenthrèdes	
35	St Grégoire	Constant	28-août	B8-9	9 altises; 21 tenthrèdes	quelques symptômes phoma et limaces
35	St Grégoire	Canary	04-sept	B7-8	10 altises; 13 tenthrèdes	
35	La Chapelle	Constant/ Synergy	31-août	B10-11	6 altises;34 tenthrèdes	quelques symptômes phoma et limaces

La végétation s'est considérablement développée sans que les vols de ravageurs se soient intensifiés . Les risques sont donc inexistants à présent vis à vis des altises, tenthrèdes et pucerons.

CEREALES :

Premières levées en cours.

Pucerons et Jaunisante de l'orge (JNO)

Les conditions météorologiques ont été très favorables aux pucerons et au risque de transmission de virose ces derniers jours :

- depuis le 15 octobre, les vols, sans être massifs, sont réguliers : 71 individus piégés au piège à succion du Rheu entre le 15 et le 23 octobre avec un pic du 20 au 22.
- les températures exceptionnellement douces favorisent leur activité ; une fois installés, ils sont peu sensibles à la pluie et les rafraîchissement les affectent peu.
- le pouvoir virulifère de ces pucerons est certain : nombreux foyers observés durant la campagne précédente alors que les infestations étaient demeurées très faibles. En région Pays de le Loire, les tests réalisés dernièrement montrent la présence de virus sur 5 sites sur 6 .

Les parcelles levées à cette date, non protégées par traitement de semence, présentent un risque certain. Réalisez des observations lors d'une période peu ventée, en plusieurs endroits de la parcelle et sur une centaine de pieds (observation rapide à ce stade). A partir de 1.5 à 2 feuilles, intervenez avec un insecticide dès le dépassement du seuil de 10% de pieds porteurs.

Limaces

Le risque est toujours présent ; continuez la surveillance

Actualité réglementaire :

Retrait du parathion et parathion-éthyl

Le ministre de l'Agriculture vient d'engager une procédure de retrait de l'homologation du parathion-éthyl :
la mise sur le marché (écoulement des stocks) et l'utilisation finale des produits seront interdites à compter du 30 septembre 2002.
En Grandes Cultures, les usages homologués concernés sont sur betterave, trèfle, mais surtout, pour notre région, sur colza : charançon des tiges, grosse altise, méligèthe. **Les produits commerciaux l'associent souvent à des huiles blanche de pétrole (oléoparathion).**

Le parathion-méthyl n'est pas concerné actuellement par cette mesure.